



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **La MRC prolonge son sondage en ligne sur les énergies renouvelables jusqu'au 24 janvier 2025**

**Richmond, le 9 janvier 2025** – La MRC tient à informer sa population qu'il est possible de participer au sondage en ligne sur les énergies renouvelables jusqu'au 24 janvier 2025. Rendez-vous sur la page **Énergies renouvelables** du site de la MRC : [www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca).

Rappelons que cette consultation publique fait suite à la tenue des ateliers participatifs du 12 novembre dernier. Divers types d'énergies ont été discutés lors de ces rencontres. Au total, 95 personnes, tant citoyen.nes, qu'organismes et regroupements, ont dressé une première liste de critères d'acceptabilité et d'inacceptabilité, de préoccupations et d'informations nécessaires sur d'éventuels projets d'énergies renouvelables sur le territoire du Val-Saint-François. Le sondage en ligne est l'occasion pour l'ensemble de la population de se prononcer sur les thèmes abordés.

### **Participez à la consultation publique sur la transition énergétique de la MRC jusqu'au 24 janvier 2025**

La MRC invite donc ses citoyen.nes et les acteurs du milieu à participer à cette réflexion collective sur la transition énergétique, en répondant au sondage en ligne d'ici au 24 janvier 2025 : <https://consultations.votepour.ca/consultation/energiesrenouvelablesvsf>.

Cette démarche vise à définir les orientations régionales en matière d'énergies renouvelables et à établir des conditions pour l'intégration d'éventuels projets. Les résultats permettront d'alimenter un guide destiné à de futurs promoteurs qui portera sur l'intégration des énergies renouvelables dans le Val-Saint-François.

« Nous avons déjà un bon nombre de participants qui ont répondu au sondage, mais nous sommes persuadés qu'en prolongeant jusqu'au 24 janvier, encore plus de gens pourront faire valoir leurs points de vue. C'est important pour nous d'avoir le plus de commentaires possibles. Ça nous alimentera dans la rédaction de notre guide de positionnement et d'accompagnement que nous souhaitons publier pour la mi-mars. » précise Geneviève Giasson, directrice générale de la MRC du Val-Saint-François.

Pour en savoir sur la démarche de la MRC et sur les énergies renouvelables, consultez la page **Énergies renouvelables** sous le menu *Votre MRC* sur le site [www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca). Cette section est mise à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

– 30 –

**À propos** : La MRC du Val-Saint-François a comme principaux mandats le développement et la gestion du territoire, la gestion environnementale et des matières résiduelles, le développement socioéconomique, culturel et touristique, ainsi que la coordination des mesures de sécurité publique. Elle vient aussi en soutien aux municipalités membres, notamment à travers des services spécialisés en urbanisme, en foresterie, en gestion et protection des cours d'eau, en économie circulaire, en accompagnement et transfert d'entreprises et en géomatique, de même qu'à travers du financement de projets. Consultez le site web pour en savoir plus : [www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca).

**Source :**

Geneviève Giasson  
Directrice générale de la MRC du Val-Saint-François

**Contact :**

Ana Rosa Mariscal  
Agente aux communications et aux relations publiques  
819 826-6505, poste 325  
[communications@mrcvsf.ca](mailto:communications@mrcvsf.ca)